



Vallée de l'Aube d'Auberive à Dancevoir

Département : Haute-Marne
Commune(s) : Arbot, Aubepierre-sur-Aube, Auberive, Aulnoy-sur-Aube, Bay-sur-Aube, Dancevoir, Germaines, Praslay, Rouelles, Rouvres-sur-Aube, Vivey
Surface : 1 153 ha
DOCOB : Validation en COPIL le 7 septembre 2006
 Arrêté d'approbation du 7 avril 2008
Animateur(s) actuel(s) : CENCA et Chambre d'Agriculture de la Haute-Marne (période 2019-2022)

Statut(s) du site :

- ZNIEFF I
- ZNIEFF II
- ZICO
- NAT.2000 – FR2100292
- APPB
- SITE INSCRIT (Cascade d'Etuf)
- PARC NATIONAL (aire adhésion)
- PARC NATIONAL (cœur)

Description générale du site

La haute vallée de l'Aube et de ses affluents (ruisseaux de la Germainelle et de Vivey) représente un vaste ensemble bien conservé de milieux aquatiques et de milieux prairiaux, très riches en faune et en flore. Cette vallée alluviale à l'accent montagnard, relativement étroite, est dominée par les herbages. Au-delà de ses richesses écologiques, elle présente un intérêt paysager remarquable.



La vallée de l'Aube entre Bay et Aulnoy

espèce protégée devenue rarissime, se maintiennent dans quelques prairies de la vallée. D'autres espèces rares et protégées s'épanouissent au sein de ce site : le Sénéçon à feuilles spatulées², la Nivéole, le Sabot de Vénus, l'Aconit napel³ ou encore la Renoncule à segments étroits.



© Romaric Leconte

Principaux intérêts écologiques

Habitats naturels

Les habitats naturels qui ont justifiés l'intégration de cette vallée au réseau Natura 2000 sont avant tout les vastes ensembles de prairies « maigres » (peu fertilisées) occupant le lit majeur de l'Aube, type de prairies extrêmement menacées. S'ajoutent des milieux naturels beaucoup plus ponctuels : pelouses sèches, prairies humides à Molinie, prairies humides à Reine des prés, marais tufeux et tufières. Les cours d'eau (rivières et ruisseaux) et les ripisylves, présentent également des intérêts non négligeables.

Flore

S'il est une plante emblématique de la vallée, c'est le Narcisse des poètes¹. Quelques populations de cette

Faune

Compte-tenu de la diversité et de l'état général des milieux, de nombreuses espèces animales vivent au sein de cet espace. Citons avant tout quelques espèces visées par la démarche Natura 2000 : le Grand Murin et la Barbastelle (chauves-souris), le Chabot et la Lamproie de Planer (poissons), l'Ecrevisse à pieds blancs, le Sonneur à ventre jaune (amphibien), l'Agrion de Mercure (libellule), le Damier de la Succise et le Cuivré des marais (papillons).

Activités sur le site

L'activité la plus importante dans la vallée, tant par les surfaces concernées que par son lien étroit avec les milieux naturels et les espèces à préserver, est l'agriculture, et plus particulièrement l'élevage.

L'exploitation forestière, si elle peut avoir des effets sur la biodiversité du site, concerne proportionnellement peu de surfaces dans le périmètre du site Natura 2000.

La popuculture est aujourd'hui localisée et ne semble pas en expansion.

Autres activités : pêche, chasse, classes « nature »...

Principaux objectifs du DOCOB

Les habitats de prairies « maigres », ainsi que les quelques pelouses sèches, prairies à Molinie et marais tufeux sont les habitats prioritaires à conserver sur le site Natura 2000.

Concernant les prairies, au-delà d'éviter que ces prairies soient mises en culture, il s'agit de favoriser des pratiques agricoles (fauche/pâturage, fertilisation, chargement animal) compatibles avec le maintien des espèces végétales et animales.

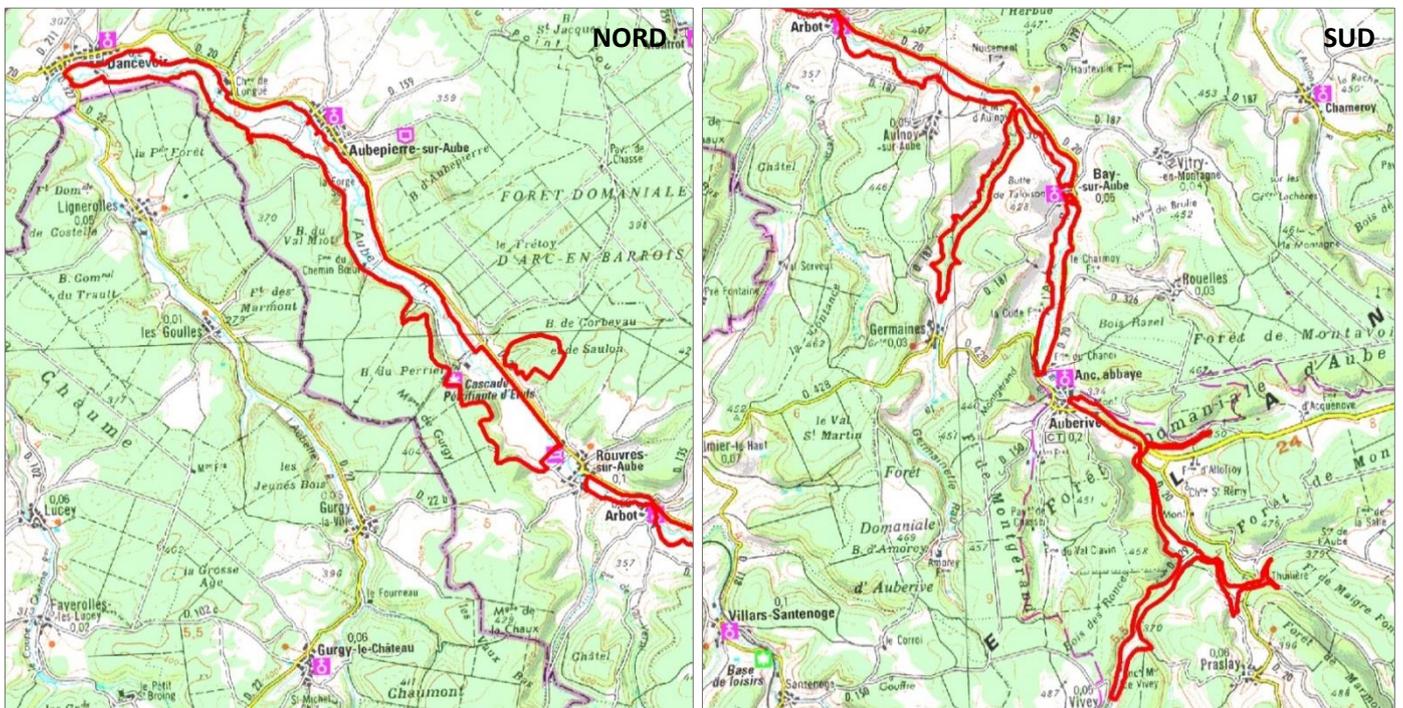
La problématique concernant les autres milieux naturels est différente puisqu'il s'agit essentiellement de surfaces aujourd'hui abandonnées sur lesquelles il conviendrait de remettre en place un entretien.

Une attention est évidemment à porter aux espèces d'intérêt communautaire.

Actions engagées

Une des principales actions engagées est l'animation auprès des agriculteurs et leur accompagnement pour la contractualisation de Mesures Agro-Environnementales (MAE) sur les prairies. De multiples actions d'information et de sensibilisation auprès d'autres publics (élus, scolaires, grand public...) ont également été menées par les animateurs successifs.

Carte du périmètre du site



Contacts

DDT de la Haute-Marne : Service environnement et forêt – 03 51 55 60 31 – ddt-sef@haute-marne.gouv.fr

Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne : Romaric LECONTE, chargé de missions – leconte@cen-champagne-ardenne.org – 03 25 88 83 31

Pour les MAEC : Chambre d'Agriculture de Haute-Marne : Claire DOUBRE, chargée de missions – cdouble@haute-marne.chambagri.fr – 03 25 35 03 32



Des études visant à mieux connaître et à suivre l'évolution des milieux et des espèces ont été réalisées.

Outils contractualisables déjà engagés

- | | |
|--|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> MAEC | Détails auprès de la Chambre d'Agriculture |
| <input type="checkbox"/> Contrat N2000 | - |
| <input type="checkbox"/> Charte N2000 | - |

Perspectives

Compte-tenu des enjeux, un travail « plus poussé » avec les agriculteurs devra être mené. Celui-ci ne devra pas se limiter à l'animation pour l'engagement dans des MAE, et devra être réalisé en étroite collaboration avec le Parc national de forêts.

Une réflexion doit être menée sur les études et suivis à mettre en place, en particulier pour évaluer l'efficacité des MAE. D'ores et déjà, une mise à jour de la cartographie des habitats sera réalisée en 2020-2021.

Il est prévu de poursuivre les animations auprès des scolaires en partenariat avec le Centre d'Initiation à la Nature d'Auberive.

Des démarches sont également à mener pour essayer de préserver les parcelles non agricoles à « fort enjeu écologique » (prairies à Molinie, pelouses...).